

TABLEAU DES HONORAIRES 2024

(Etabli le 01 05 2024)

| | | | |
|-----------------------|---------|--------------|-----|
| 0 à 150 000 € | FORFAIT | 10 000 Euros | TTC |
| 150 001 € à 280 000 € | | 7% | TTC |
| Au-delà de 280 000 € | | 5 % | TTC |

LA DELIVRANCE D'UNE FACTURE EST OBLIGATOIRE

| | | |
|----------|------|-----|
| TERRAINS | 10 % | TTC |
|----------|------|-----|

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20% Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur .
Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente .
En cas de délégation de mandat, sont applicables les barèmes de l'agence délégante .

MURS COMMERCIAUX ET IMMEUBLE DE RAPPORT 10% TTC

Fonds de commerce ou Droit au Bail

0 → 100 000 € Forfait 8000 € HT
100 001 € à 250 000 € 9 %
250 001 € à 400 000 € 8 %
400 001 € à 500 000 € 7 %
500 001 € à 700 000 € 6
700 001 € et Plus 5 %

Recherche de locataires pour biens professionnels : 30 % du loyer HT annuel

RECHERCHE DE LOCATION : honoraires au mètre carré selon décret du 15 septembre 2014
(Paris 15 euros - Grandes villes 13 euros - Autres 11 euros)

GROUPE PRUVOST IMMOBILIER